ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND
Liberté
Égalité
Fraternité

Division des examens et concours

Secrétariat
Affaire suivie par :
Jeanne RIFFAUD
Tél : 04 73 99 34 22
Mél : ce.dec@ac-clermont.fr

3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

Clermont-Ferrand, le 16 janvier 2023

Le recteur

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements
Mesdames et messieurs les formateurs référents

Objet : Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) et Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique (CAEA) – Session 2023

Références : Arrêtés du 19 février 2015 modifiés, définissant les modalités d'organisation du BIA et du CAEA
Note de service ministérielle du 03-11-22 relative au calendrier de session 2023 (BOEN n°46 du 08-12-2022)

Procédure d'inscription au BIA et CAEA session 2023

Attention : depuis la session 2021, les inscriptions au BIA se font obligatoirement sur l'application CYCLADES. Pas de changement concernant les modalités d'inscription pour le CAEA.

Les inscriptions au BIA et au CAEA se dérouleront du mercredi 25 janvier 2023 au mercredi 8 mars 2023
Le serveur informatique sera fermé définitivement le 8 mars 2023 à 17h00 et aucune inscription ne pourra être acceptée après cette date.

Les épreuves du BIA et du CAEA auront lieu le mercredi 31 mai 2023 à 14h00

Modalités d'inscription au BIA :

Attention : le choix de l'épreuve facultative d'anglais se fait obligatoirement lors de l'inscription du candidat.

- Candidats scolaires :

Ce sont les établissements d'origine des candidats qui doivent inscrire leurs candidats sur CYCLADES, (même si l'établissement d'origine n'assure pas la formation) via le portail ARENA établissement.
Les établissements éditent les confirmations d'inscription et les remettent aux candidats pour signature.
Les modifications devront être indiquées **en rouge** par les candidats.
Chaque confirmation sera **signée par le candidat ou son représentant légal s'il est mineur**.
Les confirmations corrigées par les candidats **seront réactualisées par vos soins** dans CYCLADES avant la clôture.
A noter : les confirmations d'inscription restent dans les établissements.

Un memento inscription CYCLADES est accessible sur le site métier DEC : https://selia.ac-clermont.fr/jcms/jcms/jcms1_656315/brevet-d-initiation-aeronautique-bia

- Candidats individuels :

Les candidats individuels doivent s'inscrire également sur CYCLADES via le site académique http://www.ac-clermont.fr/examens/examens-de-l-aeronautique/brevet-d-initiation-aeronautique/
Une notice d'aide à l'inscription est aussi disponible sur le site.

La convocation à l'examen sera directement disponible sur la plateforme Cyclades ; une notification sera envoyée aux établissement pour les candidats scolaires et directement aux candidats pour les candidatures individuelles à l'adresse mail indiquée lors de l'inscription.

Modalités d'inscription au CAEA :

Les candidats au CAEA doivent se préinscrire par internet à l'adresse suivante :
https://ocean.ac-clermont.fr/exacad/
Le serveur informatique sera fermé définitivement le 8 mars 2023 à 17h00 et aucune inscription ne pourra être acceptée après cette date.

Certaines conditions de dispenses d'épreuves sont prévues pour le CAEA, des informations complémentaires sont disponibles sur le site de l'académie :
http://www.ac-clermont.fr/examens/examens-de-l-aeronautique/certificat-d-aptitude-a-l-enseignement-aeronautique/

A l'issue de la préinscription, le candidat devra éditer la confirmation d'inscription, la dater et la signer.

La confirmation d'inscription et les pièces justificatives exigées (photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité + justificatifs éventuels de dispenses d'épreuves écrite ou orale) sont à retourner pour le mercredi 15 mars 2023, délai de rigueur à l'adresse suivante : ce.dec@ac-clermont.fr

ou

Rectorat de Clermont-Ferrand
Division des examens et concours – secrétariat
3, avenue Vercingétorix
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

La convocation à l'examen sera envoyée directement aux candidats à l'adresse mail indiquée lors de l'inscription.

Aménagements d'épreuves :

Les candidats en situation de handicap ayant besoin d'aménagements pour les épreuves du BIA ou du CAEA doivent prendre contact avec le service au 04 73 99 34 22.

Les résultats seront disponibles à une date fixée ultérieurement sur le site de l'académie.

Je vous remercie de toute l'attention que vous voudrez bien porter à ces dispositifs d'inscription et reste à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Pour le recteur et par délégation,
La cheffe de la division des examens et concours

Anne-Catherine HARNOIS

Bureau : secrétariat
Tél : 04 73 99 34 22
Mél : ce.dec@ac-clermont.fr
3 avenue Vercingétorix 63033 Clermont-Ferrand cedex 1